

Recul préoccupant des greffes de rein avec donneurs vivants

Publié le 26/02/2020 à 06:25 | Mis à jour le 26/02/2020 à 11:10



La France a pour objectif de dépasser les 7.000 greffes par an d'ici 2021. Il y en a eu 5.897 en 2019.

© (Photo AFP)

Les greffes d'organes sont reparties à la hausse en 2019, mais le nombre de greffes de rein ne s'améliore que faiblement, et le recul des greffes de rein avec donneurs vivants est inquiétant.

C'est l'association France Transplant qui a tiré la sonnette d'alarme mi-janvier, au vu des chiffres des années précédentes, estimant que le nombre de transplantations rénales stagne, loin des objectifs affichés.

Après huit années de forte hausse, l'activité de greffe d'organes, tous organes confondus, avait baissé en 2018 (- 5 %) avec 5.805 greffes. L'essentiel de cette baisse provenait des greffes de rein, les plus pratiquées, qui marquaient un recul de près de 6 %, avec 3.567 greffes de rein en 2018 contre 3.782 en 2017.

« *Ce qui m'inquiète le plus, c'est la baisse des donneurs vivants* » qui s'est confirmée en 2019, précise le Pr Olivier Bastien, directeur du prélèvement à l'Agence de la biomédecine. Pourtant, « *les résultats des greffes avec les reins provenant de donneurs vivants sont meilleurs* », souligne le Pr Bastien. Un greffon rénal dure en moyenne quinze ans, pour ceux de donneurs vivants, c'est « *plus 10 %* ».

L'an dernier, le nombre de greffes de rein (donneurs décédés et vivants) s'est faiblement amélioré (3.641 en 2019 contre 3.567 l'année précédente), selon des chiffres rendus publics mi-janvier. « *Un nombre insuffisant* », déplore l'association Renaloo, pour qui « *la France peut et doit mieux faire* ».

La part de celles réalisées grâce à des donneurs vivants a diminué, pour la deuxième année consécutive (611 en 2017, 541 en 2018 et 508 en 2019). « *De nombreux pays ont eu ce décrochage* », en particulier en Norvège et aux États-Unis à la suite de publications identifiant un risque extrêmement faible à très long terme d'insuffisance rénale, explique le Pr Bastien. Un risque qui n'est pas observé en France où les donneurs vivants ont droit à une visite gratuite à vie de suivi médical et de prévention, précise-t-il.

La majorité des greffes repose, tous organes confondus, sur les donneurs en état de mort cérébrale, dont le nombre diminue avec les progrès de la médecine, notamment dans le domaine des AVC. En 2019, ces donneurs étaient 1.729 (contre 1.743 en 2018). « *La France peut et doit mieux faire* » Par ailleurs, 459 greffes ont pu être faites grâce à un don de type « *Maastricht III* » (contre 281 en 2018 soit + 63 %). Ce type de prélèvement concerne des donneurs décédés d'un arrêt cardiaque à la suite d'un arrêt programmé des traitements en raison de la gravité de leur état (lésions irréversibles du cerveau, après un accident cardiaque ou une noyade, par exemple).

La France atteindra-t-elle l'objectif du plan greffe 3 (2017-21) de dépasser les 7.000 greffes, tous organes confondus, fin 2021 ? « *C'est vrai que cela va être difficile* », admet le Pr Bastien. Mais il espère l'atteindre ou s'en approcher avec la relance des donneurs vivants et la poursuite du développement des prélèvements Maastricht III.

Pour l'association Renaloo « *l'atteinte des objectifs semble désormais improbable* » en particulier l'objectif de 1.000 greffes de rein avec donneurs vivants.